

COMMUNE de STOTZHEIM
 Arrondissement de SÉLESTAT-ERSTEIN
 Canton de BARR

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2015
 à 19 h 00

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI et Michèle FETZER.

Les Conseillers municipaux : Anne DIETRICH, Joseph EHRHART, Marc HARRER, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Norbert RIESTER, Benoît SPITZ.

Absents excusés : Joanne ALBRECHT, Carine GOERINGER, Valérie HIRTZ, André METZ, Philippe SCHMITT

Procuration : Joanne ALBRECHT à Michèle FETZER
 André METZ à Céline MASTRONARDI

N° 1

BAUX DE CHASSE COMMUNAUX POUR LA PÉRIODE 2015-2024 :

CHOIX DU MODE DE LOCATION POUR LE LOT N° 1

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024,
- Vu la délibération du 3 novembre 2014 par laquelle le Conseil municipal a décidé de louer les deux lots de chasse communale par voie d'adjudication et a fixé la date de l'adjudication et la mise à prix des lots,
- Vu le procès-verbal d'adjudication de chasse du 16 janvier 2015,
- Vu la délibération du 19 janvier 2015 par laquelle le Conseil municipal fixe la date de l'adjudication, la date limite de candidatures et la mise à prix du lot 1,
- Vu la délibération du 27 janvier 2015 par laquelle le Conseil municipal, après avis de la Commission Consultative de la Chasse Communale, agréée la candidature de M. Gérard RISCH, domicilié 20 rue Ehret Wantz 67140 HEILIGENSTEIN,
- Considérant que l'adjudication de chasse du 10 février 2015 est infructueuse, aucune offre n'ayant été reçue,
- Considérant qu'il convient de tirer les conséquences de l'absence de candidature ou d'offres et de décider de passer à une nouvelle procédure,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de retenir comme mode de location l'appel d'offres, pour le lot n° 1, 398 hectares, situé au nord du village, délimité par les bans de Saint-Pierre, Zellwiller et Kertzfeld et par la RD 5 et le secteur bâti nord de Stotzheim, dont 31,97 ha de forêt sur le ban communal de Stotzheim, suite à l'adjudication infructueuse du mardi 10 février 2015,
- DÉCIDE pour les locations par appel d'offres, de procéder à une publicité par insertion dans la presse et de fixer la date de la remise des offres au mardi 24 février 2015,
- DÉCIDE que l'appel d'offres sera déclaré infructueux pour le lot n° 1 si les propositions reçues sont inférieures au prix minimal fixé par le Conseil municipal,

- DONNE délégation à la Commission de location pour négocier avec les candidats,
- DONNE délégation au Maire pour fixer les critères d'analyse des offres,
- DÉCIDE d'adopter le principe de clauses particulières pour les locations par voie d'appel d'offres,
- AUTORISE le Maire à signer le bail de location de la chasse communale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N° 2

DIVERS ET COMMUNICATION

NÉANT

La séance est levée à 19 h 30

*Délibération certifiée exécutoire compte
tenu de sa réception en Sous-Préfecture
le 16 février 2015
Extrait certifié conforme,
Le Maire.*

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STOTZHEIM
DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2015**

Ordre du jour :

1. Baux de chasse communaux pour la période 2015-2024 :
choix du mode de location pour le lot n° 1
2. Divers et communication

Noms et Prénoms	Qualité	Signature	Procuration
KOENIG Jean-Marie	Maire		/
MASTRONARDI Céline	Adjointe		/
METZ André	Adjoint		Procuration à Mme Céline MASTRONARDI
FETZER Michèle	Adjointe		/
METZ Didier	Conseiller Municipal		/
ALBRECHT Joanne	Conseillère Municipale		Procuration à Mme Michèle FETZER
SPITZ Benoît	Conseiller Municipal		/
LEHMANN Dominique	Conseillère Municipale		/
SCHMITT Philippe	Conseiller Municipal	absent	/
HIRTZ Valérie	Conseillère Municipale	absente	/
RIESTER Norbert	Conseiller Municipal		/
GOERINGER Carine	Conseillère Municipale	absente	/
EHRHART Joseph	Conseiller Municipal		/
DIETRICH Anne	Conseillère Municipale		/
HARRER Marc	Conseiller Municipal		/